

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 4 (1931)

**Heft:** 8

  

**Artikel:** Le bain pour le petit logement

**Autor:** Weber, Anton

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-119353>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

succès. Elle se distingue des méthodes d'autrefois avant tout d'un meilleur aménagement de l'appareil et de connaissances plus riches. Nous possé-

ons des moyens supérieurs et, par conséquent, des possibilités supérieures. Des méthodes, nous en avons toujours connus.

## Le bain pour le petit logement.

Par Anton Weber.

Les réformateurs du logement et les hygiénistes sont d'accord depuis longtemps pour affirmer que toute habitation doit être pourvue d'une installation de bains. Mais jusqu'à présent la majorité de la population n'a pu profiter de la réalisation de cette excellente exigence culturelle, la place nécessaire, les frais d'acquisition et d'utilisation de l'installation ayant constitué et constituant encore maintenant un obstacle difficile à surmonter et, pour la grande majorité des locataires, insurmontable. Les personnes qui, dans une habitation dont la construction n'a pas été prévue avec salle de bains, ne veulent cependant pas renoncer à la possibilité de prendre un bain chez eux, sont obligées de se procurer une baignoire transportable. Ce système n'est, pour de nombreux motifs, pas idéal.

Sous le rapport de l'économie, du confort et de l'hygiène, le bain-douche convient le mieux. Il peut en tout temps être utilisé immédiatement, il évite qu'on se baigne dans sa propre eau souillée et que d'autres personnes s'y « lavent ». Il est d'un emploi extrêmement économique; en effet, il ne faut pas, pour un bon bain-douche, plus de 15 à 20 litres d'eau. Mais malgré ces avantages, il n'est prévu de douches que dans une faible mesure dans les nouvelles constructions contenant surtout de petits logements; cela tient en grande partie au fait que l'emplacement réservé au bain-douche joue également un rôle dans l'établissement des frais de construction d'un petit logement. Chaque mètre cube d'espace bâti coûte de l'argent et comme le propriétaire-constructeur désire économiser le plus possible, la place destinée au bain est supprimée. Il s'y ajoute cette considération que tous les locataires ne veulent pas un bain et que, comme on a pu le constater, ils n'en font pas usage même quand il s'en trouve un dans leur habitation. Il s'ensuit généralement que l'aménagement ultérieur d'une installation de bains n'est pas prévue dans les petits logements et dans les logements moyens.

Dans l'exécution de son vaste programme de construction, comportant 65,000 logements la municipalité de Vienne a tenté jusqu'à présent de résoudre le problème des bains en construisant, pour tous les logements non munis d'une salle de bains particulière, une salle de bains commune pourvue de baignoires et de douches. Les bains peuvent être utilisés par les locataires de l'immeuble contre paiement du prix coûtant. C'est là, certes, un progrès remarquable, mais ce n'est pas encore une solution idéale. L'expérience a prouvé que malgré leur prix avantageux, ces bains ne sont pas utilisés dans la mesure qu'il faudrait. Les difficultés rencontrées dans ce domaine ne sont pas essentiellement d'ordre éducatif; elles se rattachent plutôt à la question du confort et à celle de la possibilité de faire usage du bain. Celui-ci doit, pour ainsi dire, se trouver sous la main. Il faut qu'on puisse

prendre un bain lorsqu'on en a le temps et l'envie, notamment après le travail, avant l'heure du coucher ou le matin à l'heure du lever. Une salle de bains centrale ne répond évidemment pas à ces exigences. La municipalité de Vienne n'a pu et ne peut, en considération de sa situation financière et de l'expérience faite dans d'autres pays et mentionnée ci-dessus, se décider à construire une salle de bains dans chaque logement. Il est pourtant urgent de trouver une solution à ce problème. Nous croyons en avoir trouvé une, au moins en ce qui concerne le petit logement et le logement moyen et en égard aux conditions économiques d'acquisition et d'utilisation. Nous avons construit un meuble contenant une douche — de construction simple, propre et solide, et pouvant être placé dans chaque logement où l'amenée et l'évacuation de l'eau soit possibles. La cabine a deux mètres de haut et ne nécessite que  $\frac{3}{4}$  m<sup>2</sup> de surface. Elle est évidemment étanche et est construite de façon à pouvoir être facilement nettoyée. L'eau froide et l'eau chaude sont amenées au moyen d'un robinet de mélange pratiqué dans le mur de derrière, tandis que l'évacuation se fait sans dégagement d'odeur par le sol sous une claire-voie. Le tuyau métallique flexible à arrosoir permet d'utiliser la douche comme douche à main soit, en l'attachant à un crochet au plafond, pour l'arrosage de la tête. La douche peut également être fixée latéralement à la paroi, ou servir de bidet en l'adaptant à un petit siège à trois pieds. La couleur extérieure de la cabine à douche peut être adaptée à l'aspect intérieur de la cuisine ou de la chambre d'habitation. Pour la préparation de l'eau chaude il suffit d'un chauffe-bain à gaz de 8 à 10 litres ou d'un réservoir d'eau chauffée à l'électricité d'une contenance de 50 litres. Un bain chaud dans cette cabine revient à 5 centimes environ, la dépense à faire par une famille composée de cinq personnes prenant chacune un bain journalièrement se monte donc tout au plus à 25 centimes.

Sa simplicité et sa fabrication en série rendent la cabine de bain fort bon marché; une cabine bien exécutée coûte de 300 à 350 fr.

Grâce à son prix avantageux, à la facilité de son emploi, aux frais d'utilisation peu élevés, ainsi qu'au fait que l'installation de bain peut être établie dans tout logement et dans toute pièce, il est possible à tous les ménages d'en profiter. Les frais supplémentaires du constructeur se réduisent à ceux afférents au raccordement aux appareils d'amenée et d'évacuation de l'eau qui sont prévus dans chaque logement ayant W.-C. et eau courante. Comme chaque logement a également le gaz et l'électricité les frais afférents à l'établissement du réservoir à eau chaude, que l'on place le plus avantageusement au-dessus de la prise d'eau murale, sont insignifiants.

Grâce à un système de paiements périodiques, les

ménages les plus modestes seront en mesure de se procurer ce bain, attendu que, fabriqué en série, il peut être fourni à bon compte; il peut en outre, en cas de déménagement, être enlevé sans inconvénient et être monté dans le nouveau logement tout comme un autre meuble.

La municipalité de Vienne prévoit l'installation de bains dans ses logements et notamment dans les cuisines-salles à manger, en munissant les canalisations de pièces de raccordement auxquelles les tuyaux pour le bain peuvent alors être raccordés à peu de frais et sans difficulté.

A notre avis, un des grands avantages de la cabine à bain-douche consiste dans la possibilité qu'elle offre de transformer aisément et sans frais notables les logements existants; elle peut en effet être montée dans ces logements à un prix peu élevé. Les expériences faites jusqu'à présent ainsi que les vérifications entreprises par des hygiénistes ont prouvé l'efficacité et l'applicabilité du système. Il est généralement considéré comme la meilleure solution pour les petits logements.

(Habitation et Construction).

## Bibliographie

*Wärmeschutztechnische Untersuchungen* (recherches sur l'isolation thermique) par Dr. Ing. Cammerer, Berlin. Rapport n° 2, août 1930, publié par la Reichsforschungsgesellschaft, Berlin W 9, Voss-strasse 18. Prix: 1 RM.

Cet opuscule d'une vingtaine de pages contient les résultats pratiques les plus récents sur les essais d'isolation thermique relatifs à la construction des habitations. Les deux cités jardins de Praunheim à Francfort et Toerten à Dessau ont fait l'objet d'études particulières de Cammerer qui est actuellement un des spécialistes les plus compétents dans ces questions, généralement trop peu connues de nos architectes.

**FENÊTRES COULISSANTES**  
**Syst. A. NICOD**  
BREVETÉ  
**NEFSA S. A. TOUR DE L'ILE, 1**  
G E N È V E

**Carrelages - Mosaïques - Revêtements**  
Ancienne Maison PELLARIN & PATRIZIO  
Fondée en 1877  
**MOSAÏQUES & CARRELAGES S. A.**  
SUCCESEURS RUE DU NANT, 37

**ADRESSES RECOMMANDÉES**

**Assurance.**  
Assurance mutuelle vandoise, Benjamin-Constant, 2, Lausanne.

**Charpente et menuiserie.**  
L. Degaudenzi, rue de Veyrier, 12, Genève.

**Chauffage.**  
Calorie S. A. rue de l'Est, 5-7, Genève.  
Calorie S. A. rue du Crest, Lausanne.  
Neuhaus, Montétan, Lausanne.  
C. Boulaz & C<sup>ie</sup> St-Roch 36-38, Lausanne.

**Electricité.**  
L. Gauderay, Escaliers du Grand-Pont, 4, Lausanne.  
L. Deangeli et A. Santoni, r. de la Servette, 31, Genève.  
Deluche et Fornasari, r. l'Ecole Médecine, 1, Genève.  
Bornet S. A., rue de Rive, 8, Genève.  
Félix Badel & C<sup>ie</sup> S. A., place du Molard, Genève.  
Deville, rue de la Servette, 32, Genève.

**Fenêtres coulissantes.**  
Nefsa S. A., Tour de l'île, 1, Genève.

**Ferblanterie.**  
Richard, frères, Valentin, 58, Lausanne.

**Ingénieur.**  
Perrin et Tuscher, rue de Chantepoulet, 4, Genève.

**Installations sanitaires.**  
Perret, Daniel, Av. de Béthusy, 6 8, Lausanne.  
W. Depierraz, rue du Bourg, 27, Lausanne.  
F. E. P. S. A., rue de Guillaume-Tell, 3, Genève.  
R. Felbert, place du Grand-St-Jean, 7, Lausanne.  
L. Magnin, rue Sismondi, 2-4, Genève.

**Jardins.**  
Dumarest & Eckert, Rampe de la Treille, 3, Genève.

**Laiterie.**  
Soc. coop. suisse de Consommation, Genève.

**Linoleum.**  
S.A. Linoleum, Giubiasco, Bureau central de vente, Bâle

**Matériaux de construction.**  
S. Marendaz, Queue d'Arve, Genève.  
R. Barbero et C<sup>ie</sup>, Chêne-Bourg, Genève.  
Portier & Gamper, Jonction-Genève.  
S. A. G. A., Quai des Vernets, Genève.  
Gyps-union, Zurich.

**Menuiserie.**  
C. Cuendet, Bois-Gentil, Lausanne.

**Papiers peints.**  
Edouard Vautravers, rue de la Monnaie, 3, Genève.  
Genoud & C<sup>ie</sup>, r. de l'Ecole Supérieure, Etraz, Lausanne.  
A. Meystre, St-Pierre, 14, Lausanne.  
Eng. Gelloz, Plan-les-Ouates, téléph. 49.583, Genève.

**Peinture.**  
F.-A. Chométy, Glacis de Rive, 15, Genève.  
M. Corte, chemin Vinet, 31, Lausanne.

**Carrelages-revêtements.**  
Mosaïques et carrelages S. A., r. du Nant, 37, Genève.  
Hubert Pédroli, La Tour-de-Peilz.

**Serrurerie.**  
Ed. Hess, rue de Carouge, 10, Genève.  
F. Rübli, avenue des Oiseaux, 7, Lausanne.  
A. Winterhalter, r. du Vieux-Collège, 9, Genève.  
Planchon Frères, ruelle de la Vinaigrerie, Genève.  
J. Droguet, avenue de Genève, Lausanne.

**Toitures.**  
M. Clerc, Boul. Helvétique, Genève.  
F. Grasset, Servette, 17, Genève.

**Travaux du Bâtiment.**  
A. Berteletti, avenue Blanc, 12, Genève.  
Coop. des ouvriers du bâtiment, Mauborget, 3, Lausanne.  
D. Cortellini, avenue de France 5, Lausanne.

**Vitrierie.**  
L. Meid, rue du Port, 4, Genève.  
L. Marioni, rue d'Ale, 28, Lausanne.